L'ECONOMIE PARTAGEE

Ou la journée de M. Dupuis

7H00

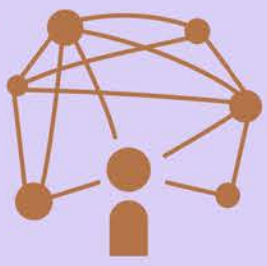

7H15

M. Dupuis est un type normal, la trentaine. Il vit à Lille, depuis 5 ans et connaît peu ses voisins ... Il jongle avec les chiffres dans un bureau de 9h à 17h, d'où il voit défiler beaucoup de clients. Sa femme est enceinte et dort encore lorsqu'il se lève...

Lorsqu'il allume la lumière, M. Dupuis utilise le surplus d'énergie produit par son oncle qui a des panneaux photovoltaïques dans la campagne alsacienne, redistribué à travers un **réseau pair-à-pair** à une tarification avantageuse.

La confiture de fraise qu'il étale sur ses tartines vient de son **AMAP** un circuit-court agricole. M. Dupuis et des amis paient en avance un agriculteur contre des paniers de sa production. C'est du gagnant-gagnant et pour 500 € par an, lui et sa femme ont suffisamment de fruits et de légumes.

9H03

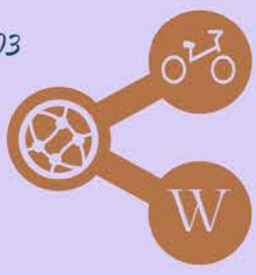

8H37

8H15

Pour aller jusqu'à son bureau, M. Dupuis utilise V'Lille, le service de vélo de l'agglomération lilloise. Il pousse la porte, ouvre une page de "Lilo" un moteur de recherche participatif et cherche sur Wikipédia **"consommation collaborative"**.

C'est lorsque l'usage d'un bien/service/connaissance est en libre accès, ou que les moyens pour produire ces biens sont mis en communs.

En sortant de son immeuble, il croise Pierre, 76 ans, qui vient de travailler au jardin de la copropriété. En échange, les habitants l'aident à cuisiner le soir, dans la cuisine commune.

De plus en plus, des **modes de vie collaboratifs** se développent, comme le collectif R-Urban ou le couchsurfing (plus de 2 millions de personnes concernées déjà !).

Alors qu'il lace ses chaussures, on sonne. Un employé d'Envie se présente. Son entreprise innove en matière d' **économie circulaire** D'ailleurs, voilà trois semaines que M. Dupuis ne savait plus quoi faire de son vieux bureau cassé et voulait le donner plutôt que de le jeter ... Mais dans cet état : mission impossible !

Pourtant, dans deux semaines, ce bureau servira à nouveau, remis en état par des personnes en insertion !

12H26

17H30

17H52

M. Dupuis est entrepreneur et salarié, les deux à la fois ! Il travaille dans une entreprise **coopérative** (CAE), où il est expert-comptable. Il est à son compte bien sûr, mais il est associé à des boulangers, des artisans, des consultants, etc. Tous se sont regroupés dans une coopérative, dont le principe de gouvernance est 1 homme = 1 voix. M. Dupuis est donc à la fois autonome et sécurisé, salarié et actionnaire ! Génial, non ? Hier, il a voté la limitation des salaires, de 1 à 3 au sein de son entreprise.

Comme M. Dupuis, 10 % des salariés du privé travaillent dans le secteur de **l'Economie Sociale et Solidaire.**

Concrètement, c'est une coopérative laitière, Coopaname, une association de quartier, ou bien encore le groupe SOS.

En sortant du boulot, il va voir son banquier au Crédit Coopératif. Dans sa banque, il n'a encore pas effectué de prêt, par contre il a ouvert deux comptes d'épargne, car il croit que la finance doit servir à tous. Il reçoit chaque année 200 € d'intérêts. Pas mal non ? Mais la moitié est reversée à Habitat et Humanisme, une association de son choix.

C'est l' **épargne de partage.**

Au final, tout au long d'un quotidien somme toute normal, M. Dupuis a réinjecté une part de ses bénéfices et de ce qu'il a produit au service de la société : tour à tour philanthrope et investisseur.

C'est ce même principe qui anime le **crowdfunding.**

En plus, dans le cadre de son activité, M. Dupuis, on vous l'a dit, détient des parts de capital de sa société, et a souscrit à un **fonds d'épargne solidaire** , lors du plan d'épargne salariale mis en place par son entreprise. Ses placements sont labellisés par Finansol, ce qui garantit l'utilité sociale des entreprises dans lesquelles ils sont investis.

18H13

18H15

Maintenant que la journée est finie, M. Dupuis a rejoint des amis pour partager un , sa journée, ses soucis et ses projets. D'après Clément, son ami d'enfance, c'est Alphonse Karr qui aurait dit que "les hommes ne nous trouvent sages que lorsqu'on partage leur folie".

Et M. Dupuis est assez fou pour croire qu'au quotidien, il peut changer le monde à travers l'économie partagée.

Alors n'oublions pas, que chacune des dépenses de M. Dupuis bénéficie **DIRECTEMENT** à hauteur d'au moins **50 %** à la société.

Quentin Bernard - Lauréat du Grand prix La finance pour tous - Novembre 2015

GRAND PRIX la finance pour tous